

## COMITE SYNDICAL DU PETR PAYS D'ARGENTAN D'AUGE ET D'OUICHE

**Mardi 13 juillet 2021 – 18h – Gacé**

### COMPTE-RENDU

---

Etaient présents : M. Jean-Luc BEAUFILS, M. Karim BOUNAB, M. Pierre COUPRIT, M. Sébastien GOURDEL, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Martine GRESSANT, M. Hervé HAREL, Mme Véronique HELLEUX, M. Philippe JIDOUARD, Mme Paule KLYMKO, M. Michel LERAT, M. Frédéric LEVEILLE, M. Gilles MALLET, M. Dominique NETZER, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Gérard VIEL.

Etaient excusés : M. Jean-Philippe BALLOT, Mme Brigitte CHOQUET, Mme Sylvie GAYON, Mme Katia GUILLOCHIN, M. Alain LOLIVIER, M. Roger RUPPERT, M. Hubert SEJOURNE.

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 16

Nombre de pouvoirs : 0

M. Philippe JIDOUARD est désigné secrétaire de séance.

---

Le Président, Frédéric LEVEILLE, accueille les membres présents, et fait part des excuses pour cette réunion.

#### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 24 MARS 2021**

Compte-rendu adressé aux membres du Comité avec la note de synthèse.

Le Président propose d'approuver le compte-rendu de la dernière réunion du Comité Syndical qui s'est tenue le 24 mars 2021.

**En l'absence de remarques, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

#### **DELIBERATION N° 2021 – 07 – 03**

**OBJET : OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM) DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT – DEMANDE DE SUBVENTION REGION**

Le Président rappelle, que l'Opération Collective de Modernisation (OCM) du commerce et de l'artisanat du PETR, se poursuit, et qu'il convient de rendre compte au Comité Syndical des décisions prises récemment, dans le cadre de la délégation faite au président d'attribuer et de notifier les aides OCM aux porteurs de projets après chaque Comité de Pilotage.

Les décisions d'attribution de subventions de cette OCM sont confiées à un Comité de Pilotage réunissant le PETR, les 3 CdC, le Département, la Région, l'Etat, et les Chambres Consulaires.

Le 10<sup>ème</sup> Comité de Pilotage s'est réuni le 16 juin 2021, sous la présidence de Philippe VAN-HOORNE. Il a examiné 22 aides pour un montant total de 100 858 €.

Les 22 dossiers aidés sont les suivants :

<b>NOM</b>	<b>ENSEIGNE</b>	<b>COMMUNE</b>	<b>ACTIVITE</b>	<b>AIDE</b>
Vincent GAUTIER	GAUTIER Maçonnerie (SARL)	LOUGE SUR MAIRE	Maçonnerie, restauration	6 600 €
Helène SUAZE	Le Café ETC	L'AIGLE	Bar, brasserie	2 498 €
Nicolas MASSE	SARL PJS	LA FERTE EN OUCHE (Gauville)	Service aménagement paysager	5 000 €
Eric JEANNE	EURL JEAM VIMOUTIERS	VIMOUTIERS	Supérette	10 000 €
Michel PAIN, Jimmy BOURDELAS	SARL BECHE PAIN BOURDELAS	COMMEAUX	Maçonnerie	10 000 €
	Mairie de Lougé sur Maire	LOUGE SUR MAIRE	Mairie	9 828 €
Fabien PRIGENT	La Cave du Presbytère	ECOUCHE LES VALLEES (Ecouché)	Vente de vins et spiritueux	2 380 €
Pascal BEG	COCCIMARKET	NONANT LE PIN	Supérette, tabac, presse, jeux	6 240 €
Albert GRARE	COCCIMARKET	LE MERLERAULT	Supérette	1 050 €
Stéphane LECHAT	AUTO SERVICE ARGENTAN	ARGENTAN	Réparation automobiles	4 436 €
Quentin DEULEY	Maçonnerie DEULEY	LA FERTE EN OUCHE (Monnai)	Maçonnerie	10 000 €
Stéphane LEPRINCE	REFLEX AUTO ECOLE	ARGENTAN	Auto école	7 238 €
	Mairie de St Evroult ND du Bois	ST EVROULT-ND DU BOIS	Mairie	1 989 €
Thomas ARLOT	Le Bistrot de l'Abbaye	ARGENTAN	Restaurant	3 927 €
Philippe SCHMITT	Bar restaurant Le Saint Michel	L'AIGLE	Bar restaurant	1 869 €
Anne FROMONT	Librairie "La Curieuse"	ARGENTAN	Librairie papeterie	1 589 €
Marion LOTTIN	Le Bar des Fleurs	ARGENTAN	Fleuriste, décoration, vins, spiritueux	1 087 €
Gérard JAY	Bar Le Penalty	VIMOUTIERS	Bar brasserie	1 439 €
Sylvain PASTY, Nathalie LAVENANT	Boulangerie pâtisserie "Aux saveurs Fertoises"	LA FERTE EN OUCHE (La Ferté Fresnel)	Boulangerie pâtisserie	10 000 €
Erwan LERAISNIER	SARL LERAISNIER Erwan	L'AIGLE	Electricité générale	1 343 €
Julien ROSIER, Raphaël GOURMAUD	SARL JRB	RI	Maçonnerie, travaux publics	1 316 €
Xavier LEBAS	Restaurant "Le 23"	GACE	Restaurant, vente plats à emporter, épicerie fine	1 029 €
<b>TOTAL</b> <b>COFIL</b> <b>16/06/2021</b>	<b>10ème</b> <b>du</b> <b>22 dossiers</b>			<b>100 858 €</b>

Etat d'avancement :

La dotation de l'OCM est actuellement de 835 032 €.

Le Comité de Pilotage s'est réuni à 10 reprises.

176 dossiers ont été examinés.

699 561 € ont été attribués (83 % de la dotation).

125 dossiers sont clôturés et payés aux bénéficiaires.

489 079 € ont été payés (58 % de la dotation).

52 436 € de reliquats non consommés ont été récupérés sur des dossiers (sous-réalisation, annulation de dossier, cessation d'activité durant la vie du dossier, ...).

Solde disponible de 187 907 €. Ce solde permet de prendre encore plus d'une cinquantaine de dossiers, sur la base d'une moyenne constatée d'environ 3 974 € d'aide par dossier.

Le Président rappelle que dans le cadre de la clause de revoyure du Contrat de Territoire signé entre le PETR et la Région, une 3<sup>ème</sup> tranche de financement régional de 250 000 € a été proposée et arbitrée favorablement par la Région.

L'avenant à ce Contrat de Territoire sera signé prochainement, mais il convient dès maintenant de déposer une demande officielle de subvention pour cette 3<sup>ème</sup> tranche qui doit être présentée à la Commission Permanente de la Région Normandie.

Cette 3<sup>ème</sup> subvention régionale doit permettre de financer 1 250 000 € de travaux, pour environ 60 nouveaux dossiers d'artisans et de commerçants.

Il faut donc délibérer sur cette demande de subvention.

**Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :**

- **De solliciter une 3<sup>ème</sup> tranche de financement auprès de la Région Normandie, d'un montant de 250 000 €, pour l'Opération Collective de Modernisation (OCM) du commerce et de l'artisanat, dans le cadre du Contrat de Territoire,**
- **D'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette demande.**

**DELIBERATION N° 2021 – 07 – 01**

**OBJET : SCHEMA DIRECTEUR VELO : APPROBATION DU SCHEMA**

3

Le Président passe ensuite au sujet du Schéma directeur Vélo.

Il a été lancé et confié à VIZEA par le Comité Syndical du 3 février 2020. La mission a duré 18 mois et a permis de mener une phase de diagnostic, une phase de stratégie, et un programme d'actions.

Des ateliers de travail dans les CdC ont eu lieu tout au long de la démarche avec des rencontres avec des élus et des techniciens.

Des échanges ont eu lieu avec des partenaires, comme le Département et la Région, mais aussi avec d'autres acteurs du « système vélo ». VIZEA a fait des propositions d'aménagements qui ont été présentées et discutées dans chacune des 3 CdC.

Un Comité de Pilotage s'est tenu le 26 mai pour valider une proposition de programme d'actions.

Suite à cette réunion, le PETR a adressé le projet de schéma au Département, aux 3 CdC et aux villes pôles pour recueillir d'éventuels avis et remarques (1 seul retour à ce jour).

Il s'agit maintenant de passer à la mise en œuvre de ces préconisations et propositions techniques, en fonction des capacités des collectivités et de la coordination avec d'autres types de travaux d'aménagement.

Le PETR et ses 3 CdC ont obtenu une subvention de l'ADEME pour réaliser des études de maîtrise d'œuvre, développer de nouveaux services, ou organiser des actions de communication et de formation.

Un délai supplémentaire de 6 mois (soit jusqu'à fin décembre 2021) a été sollicité et obtenu auprès de l'ADEME pour réaliser ces dépenses.

Des premières animations vont ainsi être réalisées dans le cadre de forums des associations à Argentan ou à L'Aigle, par exemple. Une réflexion est en cours pour proposer des animations sur l'ensemble du PETR dans le cadre de « Mai à Vélo » en 2022 (animation nationale).

Le PETR est maintenant disponible pour accompagner les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets vélo, que ce soit pour des investissements, pour la recherche de financements, ou pour des actions de sensibilisation / communication / formation.

L'ADEME souhaite que des premières actions découlant du Schéma directeur Vélo soient inscrites dans les Plans Pluriannuels d'Investissements (PPI) des principales collectivités (condition de versement de la subvention ADEME au PETR).

Le schéma est présenté dans ses grandes lignes au Comité Syndical, et les modalités de son application et de sa diffusion sont débattues.

D'autres pistes d'actions sont évoquées comme le stationnement vélo à côté des gares (appel à projets en cours à vérifier).

**Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :**

- **D'approuver le Schéma directeur Vélo, du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche,**
- **De transmettre le Schéma directeur Vélo du PETR aux partenaires pour sa prise en compte par ceux-ci,**
- **D'autoriser le Président de signer tout document relatif à ce Schéma.**

**DELIBERATION N° 2021 – 07 – 02**

**OBJET : AUDITS ENERGETIQUES DES BATIMENTS PUBLICS – CHOIX DU PRESTATAIRE**

Le Président rappelle que le Comité Syndical du PETR du 24 mars 2021 a approuvé la réalisation et le portage des audits énergétiques groupés de bâtiments publics dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) SEQUOÏA pour lequel le PETR a été sélectionné.

Après préparation du cahier des charges de la mission avec les différents partenaires, le Bureau du PETR du 2 juin 2021 a approuvé le lancement de la consultation pour retenir un ou plusieurs prestataires afin de réaliser ces audits énergétiques.

Les caractéristiques de la consultation étaient les suivantes :

- 68 bâtiments à auditer : 40 pour la CdC Argentan Intercom (CdC + Ville), 7 pour la CdC VAM, 21 pour la CdC des Pays de l'Aigle (CdC + Ville),
- Marché en procédure adaptée (inférieur à 214 000 €), de « prestations intellectuelles »,
- Marché avec 3 lots : un lot par territoire de CdC,
- Les entreprises peuvent répondre à un ou plusieurs lots,
- Tranches fermes : pour la CdC VAM, la CdC des Pays de l'Aigle, et pour 20 premiers bâtiments pour la CdC Argentan Intercom (9 CdC + 11 Ville),
- Tranches optionnelles : 2 tranches optionnelles de 10 bâtiments supplémentaires pour la CdC Argentan Intercom,
- Durée d'étude : 20 mois à compter de la sélection SEQUOÏA, soit jusqu'à mars 2023 au plus tard,
- Critères de sélection : 40 % sur le prix, et 60 % sur la technique,
- Le CCTP de la consultation reprend le cahier des charges de l'ADEME pour la réalisation des audits (visites, mesures, préconisations, scénarios d'investissement selon performances et objectifs de gains, chiffrage des scénarios, temps de retour sur investissement, ...),
- L'élaboration des documents de la consultation s'est appuyée sur l'expérience du SDEC 14, et du TE 61, et sur le service juridique d'Argentan Intercom,
- De nombreux échanges ont eu lieu avec les techniciens bâtiments / développement durable des différents partenaires du groupement,
- Le délai de réponse était fixé au 30 juin, en vue d'une sélection du ou des prestataires par le Comité Syndical du PETR de juillet,

- Un Comité de Pilotage est mis en place pour analyser les offres et faire une proposition de classement pour le Comité Syndical. Le Comité de Pilotage est composé d'élus et techniciens des collectivités, et de l'économiste de flux du TE 61.

La consultation a été lancée le 4 juin 2021. Le délai de réponse a été fixé au 30 juin à 12 h.

Durant la consultation, le DCE a été retiré 11 fois.

Au 30 juin à 12 h, 6 offres ont été déposées en ligne sur le portail Médialex.

Le Comité de Pilotage de l'étude s'est réuni ce 5 juillet après-midi afin d'étudier les 6 offres suivantes :

OFFRES	AD'3E			EGIS Conseil		ELANSYM		QCS Services			SOCOTEC		THIBAudeau DAVID	
	PRIX (Euros HT)	Temps en heures	Correspond. En jours *	PRIX (Euros HT)	Temps en jours	PRIX (Euros HT)	Temps en jours	PRIX (Euros HT)	Temps en heures	Correspond. En jours	PRIX (Euros HT)	Temps en jours	PRIX (Euros HT)	Temps en jours
Lot n°1 – tranche ferme (20 audits) Argentan Intercom	36 609,39 €	533	67	87 549,00 €	125	57 600,00 €		33 930,00 €	522	65				
Lot n°1 – tranche optionnelle n°1 (10 audits) Argentan Intercom	11 103,13 €	162	20	32 260,00 €	45	20 000,00 €		11 375,00 €	175	22				
Lot n°1 – tranche optionnelle n°2 (10 audits) Argentan Intercom	13 268,75 €	193	24	36 408,00 €	51	22 600,00 €		12 675,00 €	195	24				
<b>Total Lot n°1 Argentan Intercom</b>	<b>60 981,27 €</b>	<b>888</b>	<b>111</b>	<b>156 217,00 €</b>	<b>220</b>	<b>100 200,00 €</b>	<b>0</b>	<b>57 980,00 €</b>	<b>892</b>	<b>112</b>	<b>56 925,00 €</b>	<b>0</b>	<b>84 350,00 €</b>	<b>165</b>
Lot n°2 (7 audits) CdC VAM	10 140,63 €	148	19	26 220,00 €	37	19 000,00 €		8 580,00 €	132	17	11 550,00 €		15 668,75 €	30
Lot n°3 (21 audits) Pays de L'Aigle	42 487,50 €	618	77	95 728,00 €	135	65 600,00 €		37 635,00 €	579	72	39 600,00 €		44 806,25 €	87
<b>TOTAL</b>	<b>113 609,40 €</b>	<b>1654</b>	<b>207</b>	<b>278 165,00 €</b>	<b>391</b>	<b>184 800,00 €</b>	<b>0</b>	<b>104 195,00 €</b>	<b>1603</b>	<b>200</b>	<b>108 075,00 €</b>	<b>0</b>	<b>144 825,00 €</b>	<b>282</b>
<b>Calcul du prix moyen /audit:</b>	<b>1 670,73 €</b>			<b>4 090,66 €</b>		<b>2 717,65 €</b>		<b>1 532,28 €</b>			<b>1 589,34 €</b>		<b>2 129,78 €</b>	
						<b>Rappels :</b>		Plafond d'aide SEQUOIA : 180 000 € de dépenses éligibles (50% plaf. à 90 000 €) Demande Région Normandie à déposer : 30% en complément						
						<b>Plafond SEQUOIA dépassé</b>								

Le résultat du travail du Comité de Pilotage et la proposition de classement des offres sont présentés et détaillés lors du Comité Syndical :

CRITERES :	PRIX (40%)	VALEUR TECHNIQUE (60%)						NOTE GLOBALE pondérée sur 100	Classement global
		Mode opératoire de gestion de la commande et moyens techniques mis en œuvre	Moyens humains mis en œuvre, personnel dédié, qualification du personnel (CV)	Références d'opérations similaires et exemple d'audit	Planning des délais de réalisation	TOTAL note technique sur 100, après pondération			
<b>LOT n°1 CdC Argentan Intercom</b>									
Nom de l'Entreprise	Montant HT	Note "prix" sur 100	Note sur 100 (coef. pondération : 20%)	Note sur 100 (coef. pondération : 30%)	Note sur 100 (coef. pondération : 30%)	Note sur 100 (coef. pondération : 20%)	Note "technique" sur 100	NOTE GLOBALE pondérée sur 100	Classement global
<b>AD'3E</b>	60 981,25 €	93,35	95,00	95,00	95,00	95,00	95,00	<b>94,34</b>	<b>1</b>
<b>EGIS CONSEIL</b>	156 217,00 €	36,44	90,00	90,00	70,00	70,00	80,00	<b>62,58</b>	6
<b>ELANSYM</b>	100 200,00 €	56,81	70,00	90,00	90,00	50,00	78,00	<b>69,52</b>	5
<b>QCS Services</b>	57 980,00 €	98,18	70,00	70,00	90,00	70,00	76,00	<b>84,87</b>	3
<b>SOCOTEC</b>	56 925,00 €	100,00	70,00	90,00	90,00	70,00	82,00	<b>89,20</b>	2
<b>THIBAudeau</b>	84 350,00 €	67,49	70,00	90,00	90,00	50,00	78,00	<b>73,79</b>	4
<b>Prix le plus bas :</b>	<b>56 925,00 €</b>								
<b>LOT n°2 CdC VAM</b>									
Nom de l'Entreprise	Montant HT	Note "prix" sur 100	Note sur 100 (coef. pondération : 20%)	Note sur 100 (coef. pondération : 30%)	Note sur 100 (coef. pondération : 30%)	Note sur 100 (coef. pondération : 20%)	Note "technique" sur 100	NOTE GLOBALE pondérée sur 100	Classement global
<b>AD'3E</b>	10 140,63 €	84,61	95,00	95,00	95,00	95,00	95,00	<b>90,84</b>	<b>1</b>
<b>EGIS CONSEIL</b>	26 220,00 €	32,72	90,00	90,00	70,00	70,00	80,00	<b>61,09</b>	6
<b>ELANSYM</b>	19 000,00 €	45,16	70,00	90,00	90,00	50,00	78,00	<b>64,86</b>	5
<b>QCS Services</b>	8 580,00 €	100,00	70,00	70,00	90,00	70,00	76,00	<b>85,60</b>	2
<b>SOCOTEC</b>	11 550,00 €	74,29	70,00	90,00	90,00	70,00	82,00	<b>78,91</b>	3
<b>THIBAudeau</b>	15 668,75 €	54,76	70,00	90,00	90,00	50,00	78,00	<b>68,70</b>	4
<b>Prix le plus bas :</b>	<b>8 580,00 €</b>								
<b>LOT n°3 CdC Pays de L'Aigle</b>									
Nom de l'Entreprise	Montant HT	Note "prix" sur 100	Note sur 100 (coef. pondération : 20%)	Note sur 100 (coef. pondération : 30%)	Note sur 100 (coef. pondération : 30%)	Note sur 100 (coef. pondération : 20%)	Note "technique" sur 100	NOTE GLOBALE pondérée sur 100	Classement global
<b>AD'3E</b>	42 487,50 €	88,58	95,00	95,00	95,00	95,00	95,00	<b>92,43</b>	<b>1</b>
<b>EGIS CONSEIL</b>	95 728,00 €	39,31	90,00	90,00	70,00	70,00	80,00	<b>63,73</b>	6
<b>ELANSYM</b>	65 600,00 €	57,37	70,00	90,00	90,00	50,00	78,00	<b>69,75</b>	5
<b>QCS Services</b>	37 635,00 €	100,00	70,00	70,00	90,00	70,00	76,00	<b>85,60</b>	3
<b>SOCOTEC</b>	39 600,00 €	95,04	70,00	90,00	90,00	70,00	82,00	<b>87,22</b>	2
<b>THIBAudeau</b>	44 806,25 €	83,99	70,00	90,00	90,00	50,00	78,00	<b>80,40</b>	4
<b>Prix le plus bas :</b>	<b>37 635,00 €</b>								

Les audits seront financés à 50 % par SEQUOÏA, et une demande de subvention de 30 % sera adressée à la Région, une fois le prestataire retenu.

Le reste à charge sera réparti proportionnellement entre les propriétaires des bâtiments audités.

**Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :**

- **De valider les notes et le classement des offres proposés par le Comité de Pilotage,**
- **De sélectionner AD'3E pour réaliser les audits énergétiques groupés sur les bâtiments publics, avec une note finale de 94,34 / 100 pour le Lot 1, de 90,84 / 100 pour le Lot 2, et de 92,43 / 100 pour le Lot 3,**
- **D'autoriser le Président à notifier le choix du Comité Syndical aux 6 candidats,**
- **De valider le plan de financement de ces audits énergétiques groupés,**
- **De solliciter les subventions SEQUOÏA (50 %) et Région Normandie (30 %),**
- **D'autoriser le Président à signer tout document relatif à ces audits énergétiques, et notamment les conventions avec chacun des partenaires du groupement SEQUOÏA.**

#### **INFORMATION**

#### **OBJET : CONTRAT DE TERRITOIRE / CLAUSE DE REVOYURE**

Concernant le Contrat de Territoire du PETR avec la Région Normandie, il est rappelé que lors de la réunion du 24 mars dernier le Comité Syndical a approuvé la proposition de clause de revoynure que le PETR allait soumettre à la Région et au Département, et a autorisé le Président à signer l'avenant au Contrat de Territoire.

La proposition du PETR comprenait :

- 5 dossiers à annuler ou à reporter ultérieurement,
- 2 dossiers à modifier, réalisés partiellement,
- 9 nouveaux dossiers à ajouter au Contrat.

6

Un arbitrage sur la proposition du PETR a été rendu par le Président de Région mi-avril. Lors de cet arbitrage, quelques modifications ont été apportées par Hervé Morin. Le Département a aussi apporté d'autres précisions :

- Revitalisation du centre-bourg d'Echauffour : ajout de l'aide départementale de 250 000 € apportée dans le cadre de l'appel à projets sur les centres bourgs ornaïs,
- Création d'un nouvel espace numérique et minilab à la médiathèque d'Argentan : l'aide régionale est arrondie à 36 127 €,
- Création de vestiaires et d'un club-house à Sarceaux : l'aide régionale est arrondie à 53 177 €,
- Construction d'un nouvel abattoir de volailles à Gacé : l'aide régionale passe de 25 % à 20 %, soit de 407 500 € à 326 000 €, et une aide départementale de 86 625 € est ajoutée,
- Implantation d'une recyclerie à l'Aigle : le dossier est retiré du Contrat pour pouvoir être retravaillé plus longuement et plus en détails avec une autre direction de la Région, celle de « l'économie circulaire et des déchets », pour intégrer le dossier dans des crédits sectoriels qui ne sont pas encore complètement définis,
- Réaménagement des abords de la Forge d'Aube : l'aide régionale est arrondie à 45 960 €

Au final, il y a donc 8 nouveaux dossiers ajoutés au Contrat.

La participation Régionale est diminuée de 481 500 € par rapport à la proposition de clause de revoynure du PETR.

Globalement, la révision du Contrat de Territoire fait évoluer les contributions de la façon suivante :

- La participation de la Région passe de 5 648 901 € à 6 245 507 €, soit une augmentation de 596 606 € (+ 10,56 %)

- La participation du Département passe de 1 518 927 € à 1 817 972 €, soit une augmentation de 299 045 € (+ 19,68 %)

Le Bureau du PETR du 2 juin 2021 a approuvé ces dernières modifications apportées à l'avenant au Contrat de Territoire.

Puis la clause de revoyure est passée en Commission Permanente du Département le 28 mai, et en Commission Permanente de la Région le 7 juin.

La signature de l'avenant du Contrat doit intervenir prochainement, n'ayant pu être réalisée durant la période électorale.

## **INFORMATION**

### **OBJET : PROGRAMME EUROPEEN LEADER**

Un Comité de Programmation Leader a eu lieu juste avant le Comité Syndical, sous la présidence de Sébastien GOURDEL.

Le Président de Région, Hervé MORIN, a précisé dans un courrier quelques points relatifs aux conséquences de la crise sanitaire sur la mise en place des nouveaux programmes, les retards pris, et sur la nécessité de ne pas risquer une année blanche pour LEADER, qui serait préjudiciable pour ce programme.

Hervé MORIN a annoncé aux territoires LEADER normands qu'il leur est possible de continuer à programmer des dossiers au-delà de l'enveloppe actuelle et pour un montant de 2/7<sup>e</sup> de la dotation LEADER actuelle.

Pour le PETR, la dotation actuelle est de 2 728 094 €, ce qui fait un dépassement de programmation possible de 779 455,43 €, portant ainsi notre dotation à 3 507 549,43 €.

Les modalités de poursuite de la programmation sont en cours de discussion avec la Région (autorité de gestion des fonds européens).

Le PETR est donc en mesure de se remobiliser sur LEADER en 2021 et 2022 pour prendre de nouveaux dossiers, réunir à nouveau le comité de Programmation, et soutenir de nouveaux projets.

Le Comité de Programmation Leader, qui s'est tenu ce 13 juillet juste avant la réunion du Comité Syndical, a validé une répartition de cette dotation complémentaire sur les fiches actions en cours. Les porteurs de projets qui ont été « mis en attente » sur certains dossiers vont pouvoir être recontactés pour envisager le dépôt d'un dossier. Un point va être fait sur les dossiers 2021 et 2022 en fonction de la maturité de leurs plans de financement et des réponses déjà obtenues par les autres financeurs (DETR, Région, Département, ...).

Le PETR est donc à la disposition des porteurs de projets pour élaborer de nouveaux dossiers LEADER. Une attention particulière sera portée au calendrier de réalisation des projets pour s'assurer de leur réalisation rapide. A défaut, les projets seront présentés sur la prochaine programmation Leader.

## **QUESTIONS DIVERSES**

En l'absence de questions diverses, le Président clôt la séance à 19 h 00.

Le Comité Syndical est suivi d'un point presse avec le TE 61 pour valoriser le travail sur les audits énergétiques des bâtiments publics.